

Le 12 juin 2017

Objet : Mise en service de la fontaine sèche

Dans le cadre des nouveaux aménagements des espaces publics du cœur de ville de Notre-Dame-de-Gravenchon, commune déléguée de Port-Jérôme-sur-Seine, une fontaine sèche a été implantée sur la nouvelle place des Hallettes. Cet équipement inédit sur le territoire de Caux Seine agglo a été mis en service pour la première fois le 27 mai dernier pour le plus grand plaisir des participants à la 2^e édition de la Fête du Houblon de la Ville de Port-Jérôme-sur-Seine.

Compte tenu de l'alerte sécheresse et afin de répondre aux dispositions de l'arrêté préfectoral en cours, la Ville régit le fonctionnement de la fontaine sèche afin d'en économiser l'eau. Ainsi, et jusqu'à nouvel ordre, cet équipement fonctionnera seulement le vendredi matin à l'occasion du marché hebdomadaire et le samedi, durant la journée.

En effet, même si la fontaine sèche fonctionne sur circuit fermé auto-alimenté par sa propre cuve qui collecte les eaux pluviales, le phénomène naturel d'évaporation quand les jets sont activés fait que la réserve n'est pas illimitée. La solution retenue par la Municipalité permettra donc à la population de profiter de la fontaine sèche tant que sa cuve est remplie, sans pour autant contrevenir à l'arrêté préfectoral puisque la Ville n'utilisera pas d'apport d'eau supplémentaire pour la faire fonctionner.